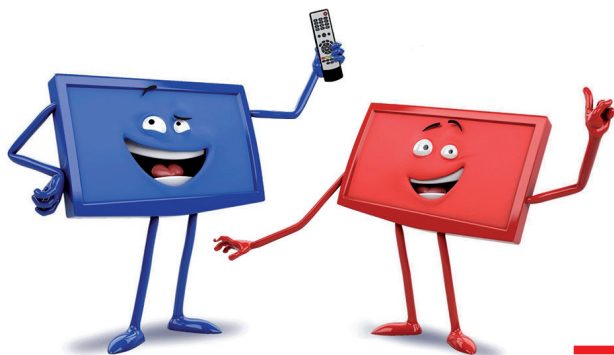


LE 14 MAI 2019

LES FRÉQUENCES DE LA TNT **CHANGENT !**



TOUS | À VOS | POSTES!

POUR **CONTINUER**
À RECEVOIR LA TNT

ÉTABLISSEMENTS
POUR
PERSONNES
ÂGÉES

Quelles conséquences pour les téléspectateurs ?
Comment s'y préparer ?

VÉRIFIEZ LES INSTALLATIONS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT ET
ANTICIPEZ LES TRAVAUX NÉCESSAIRES POUR ÉVITER
LES PROBLÈMES DE RÉCEPTION !

DES RÉAMÉNAGEMENTS DE LA TNT POUR FAVORISER LE TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE

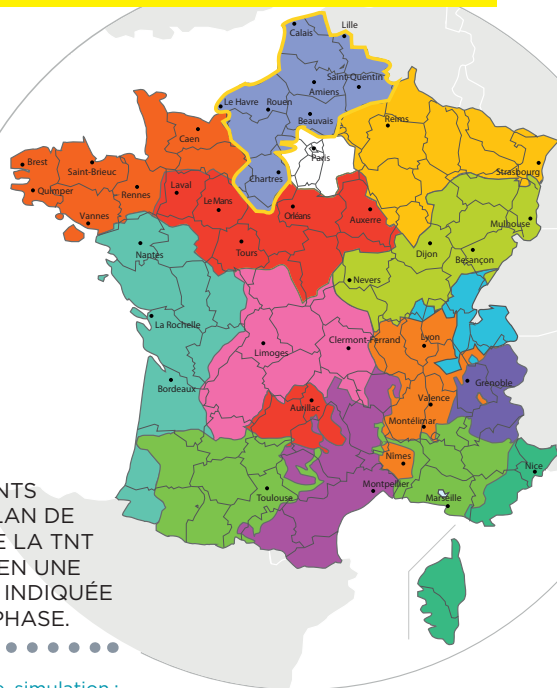
Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) est passée à la haute définition (HD) grâce à la généralisation du MPEG-4, norme de diffusion plus performante. Cette évolution permet désormais de libérer des fréquences initialement dédiées au secteur audiovisuel pour un nouvel usage : donner plus de capacité aux services de très haut débit mobile (4G) pour améliorer la connectivité des territoires.

Pour réaliser cette transition, des réaménagements de fréquences de la TNT sont nécessaires sur l'ensemble du territoire métropolitain. Compte tenu de l'ampleur des travaux, ils sont organisés étape par étape, selon 13 zones géographiques, d'octobre 2017 à juin 2019. L'Île-de-France a déjà bénéficié des réaménagements dès avril 2016.

● Quand auront lieu les réaménagements de la TNT sur votre territoire ?



POUR VOUS, C'EST LE 14 MAI 2019 !



- 0 05/04/2016
- 1 03/10/2017
- 2 21/11/2017
- 3 23/01/2018
- 4 27/03/2018
- 5 24/04/2018
- 6 23/05/2018
- 7 11/09/2018
- 8 06/11/2018
- 9 04/12/2018
- 10 29/01/2019
- 11 26/03/2019
- 12 14/05/2019
- 13 25/06/2019

LES DÉPLOIEMENTS DU NOUVEAU PLAN DE FRÉQUENCES DE LA TNT SE DÉROULENT EN UNE NUIT, À LA DATE INDIQUÉE POUR CHAQUE PHASE.

Cette carte est une simulation : la réalité des zones réaménagées peut être légèrement différente.

● Comment connaître précisément la date des réaménagements de fréquences dans sa zone ?

Un module d'information est disponible sur le site recevoirlatnt.fr pour vérifier à quelle date sont programmés les changements de fréquences en fonction d'une adresse donnée !

L'information est également disponible en appelant le 0970 818 818.

● Qui est concerné ?

Les changements de fréquences concernent tous les téléspectateurs recevant la télévision par l'antenne râteau (individuelle ou collective). Ils concernent également tous les établissements d'accueil, d'hébergements et de soins pour personnes âgées, recevant au moins une chaîne de télévision par une antenne râteau collective.

✓ **VÉRIFIEZ SI C'EST VOTRE CAS ! IL EST COURANT DE COMBINER PLUSIEURS MODES DE RÉCEPTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS COLLECTIFS. CERTAINES CHAÎNES SONT REÇUES PAR L'ANTENNE RÂTEAU, D'AUTRES PAR LE SATELLITE OU ENCORE PAR LE CÂBLE.**

● Dès maintenant, que devez-vous faire ?

Tous les établissements recevant la télévision par une antenne râteau collective doivent s'assurer que leur équipement de réception TV est adapté au nouveau plan de fréquences qui sera en vigueur à partir du 14 mai dans votre zone.

Si tel n'était pas le cas, les résidents de votre établissement risqueraient de perdre des chaînes à partir du 14 mai 2019.

✓ **N'ATTENDEZ PAS ! PRENEZ CONTACT AVEC LE PROFESSIONNEL QUI ENTRETIENT VOTRE INSTALLATION DE RÉCEPTION TV. LES PLANNINGS DES PROFESSIONNELS SERONT CHARGÉS À L'APPROCHE DU 14 MAI : ANTICIPEZ CES VÉRIFICATIONS.**

● Le 14 mai, que faudra-t-il faire ?

Une recherche des chaînes doit être effectuée le jour J sur chaque poste de télévision recevant la TNT par l'antenne râteau. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur.

✓ **ATTENTION ! VOS PENSIONNAIRES PEUVENT DISPOSER DE LEURS PROPRES TÉLÉVISEURS : VEILLES À LES INFORMER AFIN QU'ILS RÉALISENT ÉGALEMENT CETTE RECHERCHE DES CHAÎNES.**

● Bon à savoir : vous pouvez bénéficier d'une aide financière !

L'État a mis en place une aide pour les établissements qui doivent réaliser des travaux en vue des réaménagements :



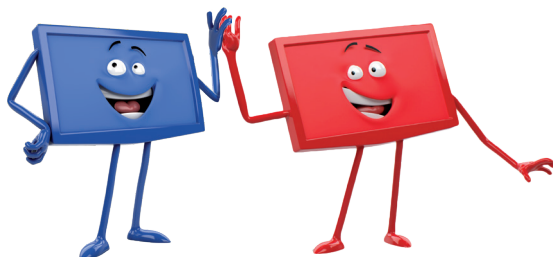
500 € TTC

maximum sur présentation des factures des travaux réalisés

➔ **POUR FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE ET OBTENIR TOUTES LES INFORMATIONS**
WWW.RECEVOIRLATNT.FR – RUBRIQUE AIDE À LA RÉCEPTION
POUR LES DÉMARCHES À SUIVRE EN CAS DE DIFFICULTÉS DE RÉCEPTION
DE LA TNT : ASSISTANCE.RECEVOIRLATNT.FR

✓ POUR ÊTRE PRÊT LE 14 MAI 2019

- 1 VÉRIFIEZ SUR REVEOIRLATNT.FR QUE L'ADRESSE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT EST BIEN CONCERNÉE PAR LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES DE LA TNT LE 14 MAI.
- 2 PRENEZ D'ORES ET DÉJÀ RENDEZ-VOUS AVEC UN PROFESSIONNEL POUR EFFECTUER DÈS QUE POSSIBLE LES VÉRIFICATIONS ET, SI BESOIN, LES TRAVAUX NÉCESSAIRES SUR L'ANTENNE COLLECTIVE.
- 3 LE JOUR J, EFFECTUEZ UNE RECHERCHE DES CHAÎNES SUR CHACUN DES TÉLÉVISEURS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT RÉLIÉS À L'ANTENNE RÂTEAU POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DE L'OFFRE TNT.
- 4 POUR LES RÉSIDENTS DISPOSANT DE LEURS PROPRES TÉLÉVISEURS : PRÉVENEZ-LES DE LA RECHERCHE DES CHAÎNES À FAIRE.
- 5 SI DES PROBLÈMES DE RÉCEPTION PERSISTENT APRÈS LE 14 MAI MALGRÉ LA RECHERCHE DES CHAÎNES, VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR REVEOIRLATNT.FR ET/OU APPELEZ LE 0970 818 818.



REVEOIRLATNT.FR
ESPACE
PROFESSIONNEL

OU



ASSISTANCE.
REVEOIRLATNT.FR

OU



0970 818 818

OUVERT DU LUNDI AU
VENDREDI DE 8H À 19H
(APPEL NON SURTAXÉ)

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public qui assure la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation du domaine public des fréquences hertziennes. Elle veille à la protection et à la bonne réception des signaux de la TNT. L'ANFR est chargée, dans le cadre des opérations de réaménagements de la TNT, du plan d'accompagnement des téléspectateurs.